



# L'AVENIR DU NORD

ORGANE LIBERAL DU DISTRICT DE TERREBONNE.

LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MÊME  
MOUS VERRONS PROSPÉRER LES FILS DU ST LAURENT  
(B. SULTZ)



Abonnement : Un an (Canada)..... \$1.00  
" " (Etats-Unis)... 1.50  
Strictement payable d'avance.

Jules-Edouard Prevost,  
Directeur  
ADMINISTRATION : SAINT-JÉRÔME (TERREBONNE)

Annances : 14 c. la ligne agate, par insertion.  
Annances légales : 10 c. la ligne nonpareil, lère  
insertion ; 6c. la ligne, insertions subséquentes.

LABELLE

## La marine canadienne est une œuvre nationale

Il nous semble que la création d'une marine canadienne est une entreprise nationale à laquelle les Canadiens n'ont pas été suffisamment préparés.

Peuple de terribles, plongés dans un calme complet et jouissant d'une paisible existence que pas un seul coup de canon n'a troublé depuis cent ans, le peuple du Canada n'a pas été mis, par les circonstances, devant le devoir de la défense nationale qui lui incombe, à lui comme à tout autre peuple qui veut vivre et grandir.

Ce devoir n'en existe pas moins : il devait s'imposer à l'attention clairvoyante de ceux qui gouvernaient notre pays, puisque gouverner c'est prévoir.

Si nos gouvernements ont prévu ce devoir national, il importe que les gouvernés le voient sous son jour véritable. C'est donc l'éducation populaire sur ce point qu'il faut faire.

Il est vrai que, depuis trois ans, on parle beaucoup de marine au Canada, mais nous savons que les partis politiques ont jeté sur cette question plus de feu que de lumière. Devenue trop brûlante, la question de la marine canadienne n'a pu être envisagée avec sang-froid par tous les Canadiens.

C'est pourquoi nous croyons faire œuvre de saine éducation en étudiant cette question au point purement national et constitutionnel tout d'abord. Nous verrons ensuite le rôle que joue chaque groupe politique dans cette grave question de la défense navale du Canada.

On nous permettra, comme préambule, les réflexions suivantes.

Il y a actuellement au Canada trois partis politiques ; nous devrions dire deux partis et un groupe, ou mieux un mouvement, ou mieux encore un homme : le parti conservateur ou impérialiste, le parti libéral ou national et le mouvement nationaliste anti-impérialiste et antinational qui se résume à M. Bourassa et à quelques rares disciples.

Alors que le parti libéral, ayant Laurier à sa tête, proclame que le Canada est une nation et qu'il doit prendre conscience de sa force, préparer sa haute destinée, le parti conservateur, avec Borden, Foster et Hughes comme chefs, déclare que le Canada n'est qu'une colonie et qu'il doit s'attacher au char d'Albion plutôt que de tracer lui-même sa voie.

Puis vient le groupe nationaliste dont M. Bourassa est le grand maître, qui nie au Canada le titre et la destinée d'une nation — et en cela ce groupe est antinational — et qui, sous prétexte d'anti-impérialisme, refuse de reconnaître nos obligations vis-à-vis de l'Angleterre.

Et pourtant, que ce groupe, ce mouvement, nationaliste mais assurément pas national, le veuille ou non, le Canada est une nation qui se développe et grandit tous les jours en même temps qu'il demeure possession britannique.

Voilà ce qui existe en dépit des conservateurs et des nationalistes.

Seul Laurier a su envisager notre situation sous son vrai jour. Son oeil clairvoyant et son âme de patriote veulent donner au Canada sa véritable orientation.

Comme nation, le Canada doit se munir de la puissance armée, sans laquelle une nation n'a jamais pu se former, ni naître, ni vivre, ni grandir. Comme possession britannique, le Canada doit s'attendre à défendre, en certaines occasions, les intérêts de l'Empire.

Remarquons bien que toutes nos entreprises nationales, telles que nos chemins de fer et nos canaux, pouront un jour ou l'autre servir à l'Angleterre, si elle en a besoin en temps critique. Est-ce une raison pour suspendre notre développement national et ne plus construire de chemins de fer, ne plus creuser de canaux ? Le raisonnement des nationalistes nous conduit à cette conclusion absurde.

Nous croyons que le fantôme de l'impérialisme britannique excite la peur en certaines âmes et trouble leur vue claire des choses.

Nous sommes des anti-impérialistes, nous l'avons toujours été. Mais nous ne voulons pas que le souci anti-impérialiste étouffe tout autre sentiment en nous, nous fanatise au point de semer le doute et la discorde dans le cœur de nos compatriotes et nous inspire cette peur de vivre capable de nous arrêter sur le chemin de la pleine possession de notre titre de nation, et nous serions sur place par la crainte déprimante de l'impérialisme britannique.

Il ne faut pas borner sa vue aux exigences limitées de l'heure présente, mais, au contraire, il faut avoir la clairvoyance voulue et le courage nécessaire pour envisager dans toute sa plénitude la destinée de notre pays.

Nous voulons constituer un peuple indépendant et autonome, nous caressons l'espoir légitime et noble de voir grandir, se développer et s'épanouir notre liberté, en un mot nous voulons, et il est bon que personne n'en ignore, nous voulons jouir des larges privilèges qui constituent l'appanage d'une nation véritable.

Eh bien ! sachons aussi nous plier aux devoirs que ce rôle impose.

L'âme nationale canadienne doit être assez clairvoyante pour apercevoir les obligations que comporte l'avenir et elle doit être assez robuste pour ne pas le craindre.

Nous pouvons et nous devons mener de front le développement matériel de notre pays et l'organisation graduelle de sa défense en vue des éventualités plausibles de demain.

Ne savons-nous pas que le temps est passé où les flots des mers s'enroulaient pour englober les ennemis d'un peuple guidé dans la nuit par une nuée lumineuse et sans ce se protégé par l'intervention miraculeuse de Jéhovah ?

Le Dieu des armées nous dit plutôt aujourd'hui : « Aide-toi d'abord, si tu veux que je t'aide ! »

Le programme du parti libéral est véritablement inspiré par l'esprit national canadien puisque, sans manquer de loyauté envers l'Angleterre, il travaille au développement de notre pays comme nation autonome et maîtresse de son avenir.

Sans être liés à la Grande-Bretagne nous sommes ses alliés, et comme toute alliance nous nous comporte des obligations impérieuses aussi bien que des avantages.

Les impérialistes alias conservateurs oublient les intérêts canadiens pour ne penser qu'à ceux de la Grande-Bretagne. Ils voudraient voir le Canada donner des millions à l'Angleterre pour contribuer à sa défense navale et ce, sans aucun profit pour nous. Ils s'obstinent à ne considérer notre beau et immense pays que comme une modeste colonie sans ambition, sans autonomie, sans fierté et sans espoir d'indépendance nationale.

Les libéraux, plus sages, plus pondérés, en un mot meilleurs Canadiens, veulent qu'au moins nous ne dépensions pas des millions pour la défense exclusive de l'Angleterre. C'est une marine canadienne qu'ils veulent fonder et non une marine uniquement britannique.

Nos ancêtres, en combattant de toutes leurs forces, en allant même jusqu'à verser leur sang pour nous conquérir de précieuses libertés, avaient en vue de fonder une véritable et grande nation.

Relisons notre histoire, jetons un coup d'œil sur notre constitution, écoutez tous nos hommes d'Etat qui se sont succédés depuis trois quarts de siècle, rappelons-nous les différentes étapes de notre progrog et rapide progrès et nous constaterons que l'épanouissement de notre vie nationale avec ses nouveaux devoirs n'est que la continuation de l'œuvre des pères de la patrie.

C'est ce que nous démontrons dans un prochain article.

« C'est un grand signe de médiocrité de louer toujours modérément, » est une pensée tirée des « Maximes » de La Rochefoucauld. L'honnête homme trompé s'éloigne et ne dit mot est un vers tiré de la « Coquette corrigée, » une comédie de Jean Sauvé, dit Lanoue.

Lanoue était un acteur-auteur. Après avoir joué à Lyon, à Strasbourg, à Lille, à Rouen, il fut admis à faire ses débuts à la Comédie-Française ; il y fut reçu sociétaire le 15 mai 1742. Il se retira en 1757 et mourut en 1760.

« La plupart des hommes sont plus capables de grandes actions que de bonnes » est une pensée de Montesquieu.

Le mot historique : « Ne touchez pas à la hache » a été dit par Charles Ier, sur l'échafaud dressé à Whitehall. Pendant le discours qu'il adressait à l'évêque Juxon et au colonel Tomlinson, comme l'un des exécuteurs maniait la hache derrière lui, il s'interrompit et se retournant vivement : « Ne touchez pas à la hache, » lui dit-il.

Enfin le vers célèbre :  
Chasse le naturel, il revient au galop  
n'est ni de Lafontaine, ni de Boileau, mais de Destouches, dans « Le Glorieux. »

**La grande industrie de Mont-Rolland**  
Samedi, demain, aura lieu, à Mont-Rolland, l'inauguration des usines de la compagnie de papier Rolland, agrandies et complétées par d'importantes additions.

Plusieurs employés de la compagnie à Montréal et à Saint-Jérôme, s'uniront à ceux de Sainte-Adèle pour célébrer cet heureux événement.

M. J.-B. Rolland, qui est le fondateur de cette industrie, a raison d'être fier de son plein succès.

Nous lui adressons ici les compliments que méritent sa louable initiative et la façon brillante avec laquelle il dirige la compagnie dont il est le président.

**Qu'a donc fait M. Foster ?**  
Quelqu'un aurait-il, par hasard, découvert ce que le Canada a gagné par le voyage de six mois aux antipodes que Thou. M. Foster avait entrepris dans l'intérêt du commerce canadien ?

Lorsque sera publié le prochain rapport du contrôleur général des finances, le peuple apprendra que les dépenses de M. Foster sont plus lourdes que ses exploits ne sont brillants.

**Pourquoi cette inaction ?**  
Il y a tout près de huit mois que la commission royale nommée par le gouvernement libéral pour faire une enquête au sujet de la United Shoe Co., en vertu de la loi contre les trusts — loi promulguée par le gouvernement libéral — a envoyé son rapport. Avis a été donné à la compagnie d'avoir, dans un délai de six mois, à changer son mode d'opération afin d'abandonner ses méthodes de monopole qui nuisent au libre essor du commerce. La compagnie continua tranquillement ses affaires.

Quand les six mois furent écoulés, le vœu en lui envoya une demande pour la forme et elle répondit par une lettre à laquelle personne ne paraît rien comprendre. Rien n'a été fait depuis lors. Il est évident que la compagnie n'ignorait pas que le changement de gouvernement entraînerait un changement de politique du moment que la haute finance était en jeu. Il est de même évident que le gouvernement Borden est très désireux de ne pas appliquer aux trusts la législation qui pourrait incommodes ses amis, et qu'il paraît bien déterminé à ne pas se servir de la législation des libéraux.

**Logique étrange de M. Foster**  
De retour du Japon, où il a fait une superbe promenade aux frais du Canada, l'hon. Geo.-E. Foster a accordé quelques entrevues très intéressantes. Le ministre du commerce a déclaré que beaucoup de gens au Japon étaient si pauvres qu'ils ne pouvaient manger le riz que l'on récolte dans ce pays. Par conséquent, a dit M. Foster, ministre du commerce, il devrait y avoir au Japon un grand débouché pour le blé et la farine canadienne, afin d'alimenter ces pauvres gens, trop pauvres pour consommer leur propre riz. L'hon. M. Foster avait autrefois un cerveau assez logique, mais il faut croire que les lourdes fonctions dont le premier commiss-voageur du Canada était chargé lui ont légèrement tourné la tête.

**Buffalo Bill**  
Buffalo Bill se retire dans sa maison de campagne ; il a dit adieu à ses cow boys, à la gloire. Avant de quitter New-York, il a raconté à un journaliste américain l'histoire de sa vie. Elle est fertile en incidents de toutes sortes, et Buffalo Bill attribue aux progrès de la civilisation la décision qu'il a prise.

Il raconte qu'après la mort de son père, assassiné par les esclavagistes contre lesquels il publiait de nombreux articles dans le journal qu'il dirigeait à Leavenworth, dans le Kansas, il se trouva réduit à la

misère. Il s'engagea alors comme gardien de troupeaux et apprit à se servir du lasso et à manier le fusil. A dix-huit ans, il était passé maître dans ces exercices difficiles. Il prit alors du service et collabora avec l'armée à réduire les Indiens Comanches, en exterminant leurs troupeaux de bisons et en les voyant ainsi mourir de faim. Il obtint le surnom de Buffalo Bill le jour où, en cinquante minutes, il abattit cinquante-sept buffles sauvages.

En 1888, l'idée lui vint de parcourir le monde avec une troupe de cow boys. Les Montréalais l'ont vu souvent et se souviennent de ce type de mousquetaire avec son feutre et ses revolvers.

Il obtint un vif succès à travers le monde et les représentations de Buffalo Bill lui rapportèrent beaucoup d'argent. Aujourd'hui la civilisation monte, les cow boys disparaîtront, et, comme un sage et un philosophe, Buffalo Bill prend sa retraite aux champs !

**Sir Wilfrid Laurier à Saint-Jean**  
Le samedi, 4 octobre prochain, sir Wilfrid Laurier, chef des libéraux du Canada, va parler à Saint-Jean, P. Q., au cours d'une grande assemblée qui, comme celle de Saint-Hyacinthe, ne laissera pas de faire courir des milliers de personnes.

A l'occasion de la visite de sir Wilfrid Laurier à Saint-Jean, il y aura trains spéciaux et prix réduits sur tous les chemins de fer. Les heures des trains seront communiquées plus tard au public.

Les orateurs suivants ont promis d'accompagner sir Wilfrid Laurier et de prendre la parole au cours de l'assemblée : l'hon. Rodolphe Lemieux, député de Rouville ; l'hon. S. Fisher, l'hon. Jacques Bureau, député de Trois-Rivières ; MM. Jos. Demers, député de Saint-Jean et Iberville ; L.-J. Gauthier, député de Saint-Hyacinthe ; C. A. Wilson, député de Laval ; James Robb, député de Huntingdon ; Roch Lanctôt, député de Laprairie et Geo.-H. Boivin, député de Shefford.

**Vue Heureuse du 15 août 1913**  
Au moment où une brillante garden party vient de clore la première « saison » mondaine de l'Elysée, toutes les femmes voudront lire le récit illustré d'une visite à Mme Poincaré, par Albert Flamant, où elles trouveront des détails inédits sur la façon dont la présidente entend son rôle de première maîtresse de maison de France. A ces pages fait suite une vivante revue de l'actualité féminine : Les femmes des Balkans pendant la guerre, des faits et documents étonnants ; Auprès de Mlle Lily Boulanger, la première lauréate du 1er Grand-Prix de Rome ; Thérèse et le monde du Second Empire, suite des mémoires inédits de la Reine de la chanson ; Pour preserver la famille ouvrière, étude précise et pittoresque à propos des nouvelles fondations de maisons ouvrières ; La Vie à bord des yachts, évocation des heures exquises du plus séduisant des sports ; la Grande semaine de Desoville ; les élégances dans la vie de château, véritable cinématographe des grandes modes et du chic jusqu'à l'hiver, telles seront, sans doute, les pages les plus goutées de cette revue.

Et, avec des chroniques, ou des nouvelles signées Marcelle Tinayre, Victor Marguerite, Henry Bidon, Sybil de Lancy, Henri L. de Perera, la Vie Heureuse d'août, apporte en surplus à ses lecteurs :

Pour jouer la comédie de Salon par André de Lorde, curieuse et pratique initiation à un art aimé entre tous.

La première partie — équivalant à 100 pages de livre — de l'Empire du Diamant, passionnant roman inédit de Valentin Wandelstamm, un des maîtres du roman policier.

En vente à la librairie Prevost, Saint-Jérôme.

**Guerre à la tuberculose**  
Du 22 au 26 octobre, se tiendra, à Berlin, en Allemagne, le onzième congrès international pour la lutte contre la tuberculose. Vingt-huit Etats y enverront des délégués, et il leur sera donné de constater les progrès réalisés dans la prévention et le traitement de la tuberculose.

Tous les pays se préoccupent des moyens d'arrêter les ravages de la « peste blanche. » Que faisons-nous, dans ce but, au Canada ? La seule province de Québec se voit envahir, chaque année, par la terrible maladie, 3,000 habitants. En onze ans, de 1896 à 1907, nous avons perdu, 33,190 personnes, soit, dit un confrère, six fois l'armée de Montcalm et la moitié des colons de 1760.

C'est effrayant et l'attention des pouvoirs publics sur cet état de choses lamentable s'impose comme un devoir impérieux.

**Le Conseil de l'instruction publique**  
Le comité catholique du Conseil de l'instruction publique est convoqué pour une qui sera tenue à Québec le 24 assemblée septembre courant.

## Le collège de Saint-Jérôme

Depuis quelques mois on voit notre collège s'agrandir à vue d'œil. Là où s'élevait l'année dernière un simple édifice carré, à proportions exigües, apparaît aujourd'hui une vaste construction trois fois plus grande que l'ancienne. Le collège commercial de Saint-Jérôme sera désormais un des plus considérables de la province de Québec comme dimension, et nous n'hésitons pas à dire que lorsque ses importantes additions seront ouvertes aux élèves, notre collège sera aussi l'un des meilleurs au point de vue des études et de l'aménagement scolaire.

Nos concitoyens de Saint-Jérôme savent que c'est là le bienfaisant résultat d'un contrat conclu en juin 1912 entre la congrégation des Frères des Ecoles Chrétiennes et les commissaires d'écoles de la municipalité de la ville de Saint-Jérôme.

Nous en avons entretenu nos lecteurs le temps, mais il nous semble qu'il est opportun d'appuyer de nouveau sur certains points.

L'ancien contrat survenu avec les Frères était expiré et il fallait en arriver à une nouvelle entente.

La commission scolaire, après de longues réflexions et une étude approfondie de la question, s'est décidée à céder aux Frères la propriété du collège et à leur accorder un bonus de \$24,000 à la condition que les Frères fassent à leurs frais au vieux collège les réparations jugées nécessaires et construisent une annexe d'au moins \$50,000.

Voici les principales raisons qui ont engagé les commissaires d'écoles à prendre cette décision.

La propriété du collège entraînait des dépenses annuelles qui augmentaient chaque année.

Une propriété n'est profitable que lorsqu'elle rapporte des bénéfices, elle devient nuisible quand elle ne cause que des dépenses.

Tel était le cas de la propriété du collège par la commission scolaire.

L'entretien, les réparations urgentes, les assurances, les taxes, le chauffage nous coûtaient chaque année une somme minimum de \$1,500. Et les imprévus pouvaient d'un seul coup doubler ce chiffre. Ainsi, le cyclone de 1911, qui endommagea le toit du collège, entraîna une dépense extra de plus de \$1,000.

De plus, malgré ces déboursés annuels, notre collège n'en continuait pas moins à être un édifice défectueux au point de vue matériel comme au point de vue des études. Il était, surtout, devenu trop petit.

Nous avions donc en perspective des réparations coûteuses à faire, telles que : canal d'égoût, water-closet, planchers, trottoirs, clôtures, soute au charbon, agrandissement de plus en plus nécessaire. Tout cela nous aurait coûté au moins \$24,000.

Ici, quelques-uns nous arrêteraient peut-être, en nous disant que nous n'avions qu'à ne pas agrandir le collège, qu'à abolir le pensionnat et qu'à organiser un simple externat.

A cela nous répondons que les commissaires d'écoles n'ont pas cru qu'il était dans l'intérêt ni de l'instruction publique ni de la ville de Saint-Jérôme de reculer au lieu d'avancer, de transformer notre collège commercial en une simple école de paroisse.

Est-il besoin d'insister sur les précieux avantages d'un pensionnat ? D'abord, un pensionnat attire un plus grand nombre d'élèves et oblige à élever le niveau des études, à assurer un personnel enseignant mieux qualifié. Un pensionnat donne du ton à une institution enseignante, tant au point de vue de l'éducation que de l'instruction, surtout quand pensionnaires et externes sont sur un pied d'égalité dans les classes et ailleurs, comme c'est le cas à notre collège.

Au surplus, au point de vue des avantages purement matériels qu'en retire la ville, un pensionnat nous vaut beaucoup.

Les élèves étrangers qu'un pensionnat attire ici est un appoint nouveau à notre commerce local. Les parents de ces élèves ont fréquemment l'occasion de visiter notre

**Pensées.**  
Un gouvernement doit toujours donner au Parlement et à l'opinion publique l'impression d'une volonté ferme et sûre d'elle-même, s'il veut être respecté et docilement obéi.

Avant de désirer fortement une chose, il faut examiner quel est le bonheur de celui qui la possède.

Il e où ils laissent forcément de l'argent et dont ils répandent partout la bonne réputation.

L'année dernière, il y avait chez les Frères 75 pensionnaires dont 36 élèves venaient de l'étranger. Au couvent des SS. de Sainte-Anne, on comptait 124 pensionnaires dont la plupart n'étaient pas d'ici.

C'était donc 160 personnes de plus qui, pendant dix mois, habitaient Saint-Jérôme. Quand notre collège nouveau sera terminé, nous verrons certainement les élèves étrangers affluer à notre pensionnat et la population locale se verra augmentée d'autant.

Regardez ailleurs et voyez ce qui fait l'importance de Sainte-Thérèse, de Rigaud, de Varannes, de Longueuil, etc., et vous constaterez que c'est surtout sinon seulement leur collège avec pensionnat.

D'ailleurs, l'histoire de notre ville démontre que la pensée du curé Labelle, qui voyait loin dans l'avenir, ainsi que l'idée des anciens qui l'ont puissamment secondé, étaient de créer ici un grand collège commercial avec pensionnat. C'est dans ce but que le vieux collège fut construit, nous parlons du premier collège qui s'élevait là où demeure le Dr Vanier.

Les commissaires d'écoles actuels n'ont pas voulu renoncer à ces hautes visées et s'écarter de la ligne de conduite des anciens qui ont orienté Saint-Jérôme vers le progrès.

D'autant plus que, comme nous le disions plus haut, les dépenses occasionnées par le nouveau contrat ne sont pas plus élevées que celles que nous aurions eu à faire si nous étions restés dans le statu quo.

Sans nous attarder à donner ici des colonnes de chiffres, voici en deux mots l'exacte situation où nous place le contrat de la commission scolaire.

Les nouvelles obligations qui découlent de ce dit contrat représentent \$3,000 par année.

D'un autre côté nous sommes déchargés d'une dépense annuelle d'au moins \$1,500 pour l'entretien du collège, et nous nous débarrassons des imprévus et des autres responsabilités qui incombent à un propriétaire.

Ce qui laisse donc un surcroît de dépenses de \$1,500 seulement qui est amplement compensé par le fait que notre collège sera accru de deux annexes d'au moins \$50,000 et que nous évitons les énormes dépenses que les réparations et l'agrandissement du vieux collège nous auraient imposées prochainement.

Etant donné ce qui précède nous sommes convaincus que les citoyens qui ont à cœur les progrès de l'instruction publique et se soucient de l'avenir de Saint-Jérôme, approuvent la transaction faite, après de nombreuses délibérations, par notre commission scolaire.

Les Frères étant maintenant les propriétaires du collège en feront une maison d'enseignement de premier ordre.

Par leur programme d'études, par le confort et l'aménagement moderne du collège, par leurs nombreuses relations et ramifications, par leur réclame et leur prospectus, ils sauront attirer ici un nombre d'élèves tel que avant peu d'années l'édifice qu'ils agrandissent actuellement sera encore trop petit. Chaque année il descend des paroisses du nord une cinquantaine d'écoliers qui vont dans les autres collèges de la province.

Cela ne doit pas être et il faut que ces élèves arrivent ici : C'est ce qui arrivera quand notre collège commercial sera définitivement réorganisé.

L'éloge des Frères des Ecoles Chrétiennes n'est plus à faire. Personne n'ignore que cette congrégation occupe le premier rang parmi celles qui donnent l'enseignement. Leur méthode est réputée la meilleure même en France où l'on n'a pas l'habitude d'être indulgent pour les congrégations religieuses.

Les élèves des Frères ont facilement accès aux différentes écoles d'enseignement supérieur tenues par l'Etat, en France.

Il en est de même au Canada. M. Baillé, ancien directeur de l'Ecole polytechnique, nous disait un jour que seul le collège du Mont Saint-Louis, à Montréal, dirigé par les Frères des Ecoles Chrétiennes, envoyait à l'Ecole polytechnique des élèves bien préparés aux études qu'ils devaient y poursuivre.

De même, le collège de Longueuil, récemment construit par les Frères des Ecoles Chrétiennes, a adopté un programme d'études qui coïncident avec les exigences d'admission à l'Ecole des hautes études commerciales. Il faut qu'il en soit de même à Saint-Jérôme.

Les élèves du collège commercial de Saint-Jérôme, comme ceux des autres collèges dirigés par les Frères des Ecoles Chrétiennes, seront admis sans examen à l'Ecole des hautes études s'ils ont obtenu leur diplôme du cours commercial à notre collège.

## Meli-Melo

**Des paroles fameuses et leurs auteurs**  
Le Figaro, de Paris, a proposé à ses lecteurs un petit jeu, à la fois instructif et amusant. Il leur cite des phrases ou des vers connus, passés en proverbe, et demande de leur en indiquer la provenance.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en leur mettant sous les yeux quelques-unes de ces citations.

La critique est aisée et l'art est difficile.  
est un vers de Destouches ; il se trouve dans sa comédie : « Le Glorieux. »  
« Qu'une vie est heureuse quand elle commence par l'amour et finit par l'ambition » est une pensée tirée de « Discours sur les passions de l'amour, » attribué à Pascal.

« La gloire elle-même ne saurait être pour une femme que le deuil éclatant du bonheur, » se trouve dans « Corinne, » de Mme de Staël.

L'homme absurde est celui qui ne change jamais.

est un vers de Barthélemy, l'auteur de « Némésis, » tiré d'une pièce écrite par lui en réponse à ses détracteurs, intitulée : « Ma justification. »

L'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a.

est de Grasset, dans sa comédie « Le Méchant. »

L'enquête du "Frisco"

C'est donc bien du mystère de savoir: 1o. Si la compagnie du Frisco a déjà existé sans que le chef Campeau en ait fait partie...

l'acquiescement. Le président fut sauvé par une voix.

SANS LUMIERE

D'après les plus récentes statistiques, il y a environ 20,000 personnes à New-York qui passent toutes les heures ouvrables sous la surface de la terre.

Nature

Par ci par là

LE BARREAU

Pendant que le Barreau américain tenait sa réunion annuelle à Montréal et qu'une série de fêtes brillantes marquait ce grand événement...

M. Bristol a beaucoup d'empresse à citer pour appuyer son opinion qu'il est dans l'affirmative.

Des corporations se sont aussi emparées d'une autre partie du domaine des affaires judiciaires: la défense dans les causes résultant d'actes de négligence.

Le goût des procès — conclut M. Bristol — n'est pas éteint; mais la pratique de la profession tend à devenir une affaire commerciale.

Le correspondant parisien d'une feuille new-yorkaise écrivait l'autre jour: "Il nous vient de Belgique un triste écho de l'époque où des soldats étrangers essayaient de pacifier le Mexique en lui donnant un empereur envoyé par la France."

PAUVRE IMPERATRICE!

Le correspondant parisien d'une feuille new-yorkaise écrivait l'autre jour: "Il nous vient de Belgique un triste écho de l'époque où des soldats étrangers essayaient de pacifier le Mexique en lui donnant un empereur envoyé par la France."

Pendant près de cinquante ans, cette dernière, infortunée entre toutes, a vécu la vie de réserves, oubliant la tragédie dans laquelle sa raison s'effondra.

L'impératrice Eugénie, l'autre actrice survivante de la tragédie, a gardé toute sa lucidité dans la solitude de la vieillesse, mais l'illustration a tout perdu, elle aussi.

L'AFFAIRE SULZER

C'est la première fois, dit-on, dans l'histoire de l'Etat de New York, qu'un gouverneur est mis en accusation. Ce qui se rapproche le plus de la dénonciation parlementaire de M. Sulzer c'est la tempête d'accusations et d'insultes qui éclata en 1791 contre George Clinton, le premier gouverneur de l'Etat sous la constitution.

En l'absence d'un précédent reconnu, il est probable que la législation imitera la procédure suivie lors du mémorable procès d'Andrew Johnson, le dix-septième président des Etats-Unis.

La mise en accusation dans ce cas fut le résultat d'une rupture entre le président et le parti qui était au pouvoir, à la suite du renvoi d'office de M. Edwin M. Stanton, alors ministre de la guerre. On prétendait que le chef de l'exécutif avait d'abord suspendu son ministre et l'avait subsequmment destitué afin de faire décider la constitutionnalité de la loi concernant la durée des charges publiques.

L'influence de M. Nantel

(De la Justice, Ottawa)

Il y a déjà assez longtemps, nous avions prévu que les intérêts canadiens-français seraient négligés aux mains plantureuses de M. Nantel.

Le silence ministériel du revenu de l'intérieur a continué de fournir des preuves de sa nullité et de son aplatissement. Personne n'a été surpris de voir nos droits sacrifiés, mais la veulerie exige quelquefois d'être mise tout particulièrement en vedette, et il n'est que juste de signaler la conduite de ceux qui s'endorment en nous trahissant.

"M. Nantel qui dénonçait autrefois si fort les compromis, a fait un compromis. Et comme tous ceux qui font des compromis quand ils ont le droit pour eux, mais ne sont pas assez forts pour le faire respecter, il s'est fait jouer."

"L'avenir l'établira. Mais M. Nantel ne sera plus ministre... et il se moquera bien d'avoir perdu l'occasion de faire nommer un des nôtres à un poste qui nous revient de droit. Il aura cependant laissé créer un précédent dont les fonctionnaires canadiens-français souffriront."

"Et cela non plus ne le préoccupe pas. S'yons d'abord ministre, et puis... après nous le déluge," telle semble être sa devise.

Ge sont les libéraux qui ont réduit le tarif

La préférence britannique a obligé les concurrents à abaisser leurs prix

On sait que le gouvernement Borden aurait pu réorganiser le tarif pour apporter quelque soulagement aux contribuables écrasés sous le fardeau des taxes, mais il n'en a rien fait. Aujourd'hui les conservateurs viennent s'en accuser en répétant cette argument, usé jusqu'à la corde, que pendant les quinze années de gouvernement libéral les droits n'avaient été réduits que de 1 pour cent dans les tarifs Fielding, c'est faux de toutes manières.

Mais il est quelque chose de bien plus important que tout ceci: C'est la préférence britannique qui a été inaugurée par le gouvernement libéral. Non seulement cette préférence britannique a concouru d'une manière essentielle pratique à la solidification de l'empire britannique, mais elle a rendu d'immenses services aux consommateurs canadiens. Car si elle a augmenté d'une façon sensible le commerce du Canada avec la Grande-Bretagne, elle a eu en effet beaucoup plus marqué sur le consommateur parce qu'elle obligeait les Etats-Unis et les autres pays qui voulaient faire concurrence à la Grande-Bretagne sur les marchés canadiens de descendre jusqu'au niveau des prix britanniques naturellement réduits du montant de la préférence, c'est-à-dire de 33 et 1/3 pour cent. La préférence britannique ne s'appliquait que dans l'empire britannique, mais elle eut pour résultat de réduire automatiquement le prix des marchandises venant de tous les pays désireux de faire des affaires au Canada en concurrence avec la mère-patrie et de réduire ce prix dans la mesure où les marchandises britanniques étaient favorisées. Ainsi la réduction réelle effectuée par le gouvernement libéral était infiniment plus grande que ne le donnait à penser le tarif en général.

Si le gouvernement libéral était revenu au pouvoir à la dernière élection, la réciprocity aurait amené une réduction beaucoup plus grande encore et aurait facilité encore plus le commerce de ces marchandises sur lesquelles le producteur canadien trafique malgré l'élevation des tarifs. Les Etats-Unis s'en sont bien aperçus et ils appliqueront sous peu un tarif fortement réduit.

Le gouvernement Borden pourrait bien en faire autant, afin de soulager les consommateurs du fardeau des taxes dont ils sont chargés; mais le gouvernement Borden n'a pas d'autre préoccupation que de protéger les intérêts des gros industriels et des financiers sur lesquels il s'appuie.

NOTES SOCIALES

(Du Gaulois)

Etant l'homme peut-être qui a été le plus souvent refusé à ses examens, et quand j'y étais reçu pour cause de persévérance, j'éprouvais une joie de surprise que rien dans la vie ne m'a rendu, je suis très considérablement amusé par cette liste des rebuts qu'un journal vient de publier. Linné fut retiré de l'école parce qu'il ne pouvait pas suivre ses camarades et fut mis en apprentissage chez un cordonnier.

Il y a là de quoi consoler les "fruits secs", puis qu'on parle ainsi, en oubliant que les "fruits secs" sont excellents. Cependant, il ne faudrait pas que les journaux du mois de juillet ou du mois d'octobre commencent à ce propos un orgueil extraordinaire. Les succès aux examens scolaires ne prouvent absolument rien, cela est incontestable et axiomatique; mais l'échec ne prouve pas davantage, ni dans un sens ni dans un autre. Il ne suffit pas d'avoir été trouvé stupide par cinq examinateurs pour être un homme de génie. Ce serait trop facile. On est reçu, ça ne prouve rien. On est refusé; ça ne prouve pas davantage. Il ne faut ni s'enorgueillir d'avoir été reçu; ce serait idiot, ni se bouffir d'avoir été refusé; cela le serait tout autant. Il faut se dire qu'il n'y a pas d'autre examen que la vie, parce que c'est un examen qui dure longtemps et qui s'exerce tous les jours. Celle-ci, elle, ne se trompe pas ou du moins ne se trompe guère. Il faut se dire quand on est reçu: "Diable! Enfin, cela peut se réparer, continuons!" Il faut se dire quand on est refusé: "Voilà un encouragement. Continuons!" Dans tous les cas, il n'y a que "Continuons" qui vaille.

L'échec doit nous exciter à continuer, parce qu'il ne signifie rien, et le succès doit nous enflammer à poursuivre, parce qu'il ne signifie pas davantage. Voilà un beau discours de distribution de prix. Il est un peu en retard. Puisque je vous dis que j'ai presque toujours été ajourné! On n'échappe point à son horoscope.

UN DÉSABUSÉ

CHRONIQUE

La lutte contre la neurasthénie

Les neurasthénies ordinaires, déterminées par des raisons de surmenage, reçoivent directement du médecin; elles sont parfaitement et facilement curables par une simple déduction de cause à effet. Malheureusement il n'en est pas de même des neurasthénies qui ont leur origine dans le tempérament même du patient.

A quoi bon vivre! — cette formule de désespoir — est le mot de ralliement de toute une génération décadente qui pense trop et ne travaille pas assez.

A quoi bon vivre! — c'est le cri d'horreur des faibles qu'une expérience précoce a conduit à la perception très nette de l'inanité de l'existence, et qui n'osent regarder en face le problème angoissant de l'univers. Que sommes-nous? D'où venons-nous? Où allons-nous? Et surtout, pourquoi travailler, produire, puisqu'au bout de tous nos efforts se trouve la chose irrémédiable et effrayante: la mort... l'annihilation de notre matière, de nos facultés, la disparition complète et définitive de tout ce qui constitue notre éphémère personnalité? Depuis que les progrès de la science ont ouvert à la curiosité humaine des horizons nouveaux, les hommes qui pensent ont vainement cherché à résoudre le problème de la nature. Les savants ont découvert les rouages merveilleux de l'ensemble cosmique, ils ont établi la mystérieuse filiation qui fait remonter l'origine de la vie à l'humble protoplasme, de l'époque primaire, gisant au fond des eaux; mais le pourquoi de l'existence et de l'évolution du monde est demeuré lettre morte. En pénétrant plus avant dans les secrets séculaires du passé, les hommes ont compris tous les jours un peu mieux combien ils sont petits et passagers, — mais si cette notion progressivement rigole les a rendus plus réfléchis et moins présomptueux, elle a en même temps diminué leur force d'initiative et leur confiance en eux-mêmes, créant des mentalités éminemment accessibles à la neurasthénie psychique.

Ne saisait-on pas immédiatement ici que le problème est d'ordre plutôt social que simplement médical, et que, pour le résoudre, nous n'avons que ce moyen: veiller au raffermissement moral de nos enfants? Car, s'il peut paraître cruel d'effeuiller prématurément les illusions qui habitent les jeunes cerveaux, cette exécution, à laquelle rien n'empêche d'ailleurs de procéder délicatement, constitue bien le mode de préservation le plus efficace contre l'impressionnabilité malade et les écarts d'imagination, dont nous avons essayé d'esquisser plus haut les tristes conséquences.

C'est dès leur plus tendre jeunesse, à l'époque où dans les petites têtes brunes et blondes des enfants s'élaborent les premières réflexions qu'il importe de diriger avec sollicitude et attention les progrès de l'idée dans des cerveaux

encore si prodigieusement dociles à l'impression. Dès que l'enfant perçoit plus ou moins nettement, il questionne. A son habi, gracieux, il ne faut pas répondre par des considérations sévères sur les hommes et les choses. Mais il est une façon de s'entretenir avec les petits bon-hommes souriants, avec les fillettes enjouées, qui provoque la confiance et l'abandon. Cela est le premier pas à faire. Dans la suite, l'influence à la fois ferme et douce d'un esprit solide pourra s'exercer avec bonheur sur ces jeunes cervelles.

C'est surtout au moment où les enfants subissent la crise de la puberté qu'il est nécessaire de les observer de près et de les guider. Le résultat de cette transformation physiologique est un être nouveau, auquel le sentiment de la virilité donne aussitôt une orientation individuelle définitive. En très peu de temps, le caractère de chaque enfant se dessine, avec ses qualités et ses défauts. Les parents s'ingénient à rectifier ceux-ci, à développer celles-là. C'est très insulsiant. Il faut, à côté des enseignements variés dont les mêmes événements de la vie fournissent l'occasion, instituer une éducation psychique, dont le but est de détruire, petit à petit, dans le cerveau des jeunes, les conceptions fausses, les espérances par trop illusoires, qui, plus tard, heurteront violemment la réalité et seraient une cause certaine de mécomptes dans l'après-compétition sociale.

Beaucoup d'enfants se montrent, dès leur

adolescence, pratiques et positifs; ceux là grandissent et se développent sans qu'il soit nécessaire de les entourer de soins spéciaux. D'autres, que les ignorants appellent des rêveurs, sont plus sensibles, plus prompts à l'émotion, plus raffinés. Ceux-là, au contraire, sont, en quelque sorte, les victimes prédestinées de la terrible névrose. Ils ont des réserves d'espérance, des trésors de sentiment, ces jeunes — et c'est une source vive de bonheur individuel et de progrès social que l'on tarit en omettant de les munir de ce tranquille courage et — pourquoi pas le dire! — de la pointe de positivisme, qui sont le viatique indispensable des existences tourmentées. Car, dès que la vie les saisira dans sa gigantesque sarabande, ils laisseront le meilleur d'eux-mêmes aux ronces du chemin, ils essaimeront, un à un, les plus nobles idéals, pour venir s'écrouler devant la banquise glaciale de l'égoïsme humain et se refermer pour toujours — telles les roses légendaires de Jéricho, qui ne fleurissent qu'une fois, pendant la nuit de Noël, et se décolorent ensuite à tout jamais.

Et c'est la neurasthénie, ou plutôt la désillusion intégrale qui attend ces pauvres êtres — à moins qu'un père intelligent, comprenant le devoir qu'il a assumé vis-à-vis de l'enfant, auquel les lois de la nature ont, par son intermédiaire, apporté le cadeau douteux de l'existence, n'ait songé, par les moyens auxquels nous faisons allusion, à soumettre sa fille, son fils, à

un véritable entraînement psychique, destiné à rétablir l'équilibre entre les dispositions passionnelles organiques et les commotions inévitables de la vie quotidienne.

Suzanne Caron
Province de Québec,
District de Terrebonne,
No. 43
Dame Vitaline Labelle, épouse commune en biens de Stanislas Cardinal, maître de pension de la paroisse de Brébeuf, district de Terrebonne,
Demanderesse,
vs,
Léon Stanislas Cardinal,
Défendeur.
Une action en séparation de corps et de biens a été instituée en cette cause, le 19 juillet 1913.
Sainte-Scholastique, 29 juillet 1913.
NANTEL & ROCHON,
Procureurs de la demande esse

Les dangers de l'âge critique ne sont plus à craindre puisque les PILULES ROUGES les préviennent et les éloignent.

Elles sont rares les femmes qui peuvent traverser, sans accidents, la période la plus critique le retour de l'âge. Les plus robustes, les plus solidement constituées, n'échappent pas aux maux qui accompagnent ce grand phénomène physiologique de la vie féminine, et ces maux prennent souvent des proportions telles qu'ils apportent un bouleversement complet dans l'économie.

Il fut un temps où la femme était livrée sans défense à tous les maux qu'elle porte en elle et qui tiennent à sa constitution même. Mais ce temps n'est plus. A notre époque, il y a lieu de s'étonner de voir tant de femmes souffrir encore quand le salut s'offre sous la forme des merveilleuses Pilules Rouges.

Ce médicament unique est composé spécialement pour la femme. Il débarrasse le sang de tous les éléments nuisibles qui l'empêchent de remplir son rôle de régénérateur, il décongestionne les organes en même temps qu'il les fortifie, il rétablit dans tout le système un équilibre indispensable au fonctionnement normal de ce mécanisme compliqué et délicat qu'est le corps de la femme. Des milliers de malades ont été guéries par les Pilules Rouges.



Mme N. MENARD, 202 MANUFACTURE, MONTREAL

"Je ne pourrai jamais oublier toute la tristesse des quatre longues années que je passai dans de cruelles souffrances des que je fus parvenue au retour de l'âge. D'un autre côté, je me rappellerai toujours ce qu'ont fait pour moi les Pilules Rouges dès que j'eus commencé à en prendre!"



Mme D. ALLARD, 118 rue MASSUE, QUEBEC

"J'étais malade plus que l'ordinaire: Douleurs dans tous les membres, étourdissements continus, pertes de connaissance assez fréquentes; sang empoussié tellement que j'avais les mains ensanglantées et mes doigts aboutirent les uns après les autres."

Pourtant j'avais essayé bien des remèdes et fait bien des choses pour tâcher au moins de me soulager un peu. Tout fut inutile, ma maladie s'aggravait même.

J'eus finalement l'excellente idée de recourir aux Pilules Rouges. Ce sont elles et elles seules qui m'ont sauvé la vie. J'en ai pris pendant trois autres mois, après quoi je cessai car j'étais rajeunie, vigoureuse et fraîche comme à vingt ans."

Mme DYDIME ALLARD, 118 rue MASSUE, Québec.



Mme ANSELME ANDRE, 1904 ST-ANDRE, MONTREAL

"Aujourd'hui que j'ai plusieurs fois retiré des Pilules Rouges les forces et la santé que je désirais, je veux raconter, pour le bénéfice des femmes malades, ce que je dois à ce remède. J'étais réellement souffrante lorsque j'ai commencé à employer ces Pilules. Mes forces avaient décliné très vite et à cet état de faiblesse qui se généralisait tous les jours d'avantage s'ajoutaient des douleurs qui avaient tour à tour leur siège dans la tête, l'estomac, les reins, les jambes. Le moindre désappointement, la moindre contrariété me tombaient sur les nerfs et m'attristaient à me faire pleurer. J'avais des vertiges, des vapeurs au cerveau, je digérais mal et rien qu'à l'idée de faire mon ménage, je me sentais misérable. Enfin tout ce que peut amener d'ennui l'époque du retour de l'âge m'incommoda. Je connaissais les Pilules Rouges, je savais ce qu'elles avaient fait dans bien des cas et je m'en procurai, persuadée d'avance d'en obtenir satisfaction. Je me rendis aussi aux bureaux des Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine dont les conseils me furent grandement utiles. Je me rétablis alors si parfaitement que je pourrais aujourd'hui dire que je n'ai jamais eu une autre façon que j'ai fait."

Mme ANSELME ANDRE, 1904 rue St-André, Montréal.

CONSULTATIONS GRATUITES—Les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine donnent leurs consultations gratuites tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No 274 rue St-Denis, Montréal.

Donc, femmes qui êtes arrivées au retour de l'âge et qui vous inquiétez de votre mauvaise santé, ayez voir ces médecins, si la chose vous est facile, ou écrivez-leur; leur longue expérience est pour vous une garantie de soulagement, de guérison.

Les PILULES ROUGES, jamais vendues autrement qu'en boîtes de 50 pilules et portant l'étiquette de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, se trouvent chez tous les marchands de remèdes; jamais elles ne sont offertes de porte en porte. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c pour une boîte, \$2.50 pour six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.



SIROP DU Dr CODERRE POUR LES ENFANTS

Est offert aux mères de famille, tel que préparé par le Dr. J. Emery Coderre, et positivement le seul recommandé par tous les médecins de l'Université et du Collège Victoria. Voici les noms:

- Dr. A. P. BEAUBIEN, Dr. O. RAYMOND, Dr. L. B. DUROCHER, Dr. A. P. DELVECCHIO, Dr. HECTOR PELLETIER, Dr. A. B. CRAIG, Dr. G. O. BEAUDRY, Dr. ELZEAR PAQUIN, Dr. J. B. BIBAUD, Dr. P. MUNRO, Dr. W. ARCHAMBAULT, Dr. Th. E. D'ORSET D'ORSONNENS, Dr. A. T. BROSSARD, Dr. Alex. GERMAIN, Dr. J. A. ROY, Dr. H. TRUDEL

Tous ces médecins ont certifié que le Sirop du Dr. CODERRE pour les enfants est préparé avec les médicaments prescrites pour le traitement des maladies des enfants Rhume, Etc. Insistez auprès de votre marchand pour qu'il vous donne le Sirop du Dr. CODERRE et n'en acceptez jamais d'autre. Evitez les imitations. Vendu par tous les marchands de remèdes, à 25c la bouteille.

# Le congrès eucharistique de Ste-Thérèse

## Le programme des fêtes

Vendredi soir, 7 30 — Overture du Congrès. Procession du séminaire à l'église paroissiale; entrée solennelle de l'archevêque; adresses de bienvenue et réponse de Monseigneur; salut et bénédiction du T. S. Sacrement. Grand illumination et procession à travers les rues du village.

Samedi matin, 7 30 — Cérémonie pour les enfants; courte instruction, communion, messe vers 6 heures, après la messe entendue donnée aux enfants par Monseigneur l'archevêque. On expose, immédiatement après, le T. S. Sacrement pour le reste de la journée. 10 hrs. a. m. Réunion du clergé au séminaire pour la conférence sacerdotale.

Samedi après-midi, 2 30 — Réunion des dames; au séminaire, et simultanément réunion des instituteurs et des institutrices, tant laïques qu'religieuses, au couvent de la Congrégation N. D. Chacune de ces réunions doit durer à peu près deux heures. 4 30 p. m. Déposition du T. S. Sacrement; salut solennel et bénédiction.

Samedi soir, 8 hrs — Réunion des hommes, présidée par Mgr l'Arch. évêque, à la salle du séminaire.

Dimanche matin, 9 30 — Messe pontificale, en plein air, avec sermon. Cet office sera suivi immédiatement, vers 11,45 hrs., d'une messe basse, dans l'église paroissiale.

Dimanche après-midi, 2 hrs. — Procession du T. S. Sacrement. On part de l'église pour faire le tour du village et venir aboutir en face du séminaire, où se donnera la bénédiction solennelle. Les hommes seuls et jeunes gens, seront admis à prendre part à la procession. On est prié de se rendre près de l'église, sur le terrain de la fabrique, avant 1 30 hr. Les groupes paroissiaux avec bannières, drapeaux, fanfares, etc., seront accueillis avec plaisir.

Dimanche soir, 8 hrs — Illumination, Procession avec flambeaux — F. d'artifice.

- Office de la procession du T. S. Sacrement; 1. Groupes d'enfants et de jeunes gens. 2. Associations de secours mutuel. 3. Groupes de diverses paroisses. 4. Lignes du Sacré-Cœur. 5. Cergé, dais et groupes d'honneur.

# Les femmes ont besoin d'un tonique sur

Et il n'y a rien de meilleur que les Pilules Roses du Dr Williams pour tonifier le sang.

On dit que le travail de la femme n'est jamais fini, et c'est un fait que, dans la société ou dans la maison, sa vie est remplie de plus de soucis et de plus de traces que celle de l'homme. C'est pour cette raison que les femmes sont malheureusement forcées de surveiller la pâleur croissante de leurs joues, la venue des rides et la maigreur qui devient de plus en plus décourageante tous les jours. Toutes les femmes savent que la mauvaise santé et les tracasseries sont l'ennemi de la beauté et que la bonne santé donne au visage le plus disgracieux un attrait durable.

Ce que les femmes ne conçoivent pas, c'est que si le sang est maintenu riche et pur, le jeu de la venue de rides et de la pâleur, des yeux abattus et des maux de tête aigus n'est encore très éloigné. Les Pilules Roses du Dr Williams valent littéralement leur pesant d'or pour les fillettes qui grandissent et les femmes d'âge mûr. Elles remplissent les veines d'un sang riche et rouge qui donne l'éclat aux yeux, le rouge de la santé aux joues creuses et chasse les maux de tête et le mal dos qui rendent la vie de tant de femmes constamment misérable.

Mme. William Jones, Crow Lake, Ont. dit: «Je suis persuadée que les Pilules Roses du Dr Williams m'ont sauvé la vie. J'étais tellement épuisée que je pouvais à peine me traîner. J'étais si exsangue que j'avais la pâleur d'une feuille de papier et que mes mains étaient presque diaphanes. De fait, le médecin me dit que mon sang s'était tout chargé en eau. Je prenais constamment des remèdes, mais sans en retirer aucun bien. Ma mère avait une telle confiance dans les Pilules Roses du Dr Williams qu'elle en acheta deux boîtes qu'elle me pria de prendre. Combien je suis reconnaissante d'avoir suivi son conseil. Avant que les pilules fussent épuisées, je commençai à me porter mieux et je continuai à prendre des pilules jusqu'à ce que j'en eusse employé cinq autres boîtes. C'est alors que je pus jouir de nouveau du bienfait de la santé parfaite, mon visage avait une bonne couleur, j'avais un bon appétit et je suis sûre d'avoir ainsi prolongé ma vie. Vous pouvez compter que je serai toujours une fervente des Pilules Roses du Dr Williams.»

Si vous êtes faibles ou souffrantes, commencez à vous guérir aujourd'hui avec le sang riche et rouge que font les Pilules Roses du Dr Williams. Si vous ne pouvez vous procurer les Pilules chez votre marchand, envoyez 50c pour une boîte ou \$2 50 pour six boîtes à la Dr Williams Medicine Co. Brockville, Ont. et elles vous seront expédiées franco par la poste.

# L'ouverture de la chasse

Depuis lundi, premier septembre, la chasse est ouverte dans la province de Québec.

Nous croyons intéressant de donner, à cette occasion, un résumé de la loi de chasse dans notre province:

En tout temps il est défendu de chasser, une heure après le coucher du soleil et une heure avant son lever, d'aucune manière, la bécasse, la bécassine, la perdrix ou les macreuses, sarcelles ou canards sauvages, d'aucune espèce; et durant ces heures prohibées, il est également défendu de garder ou d'employer aucun prétexte, de leurs ours ou appelants, pris d'une cache, d'une embarcation ou du rivage.

De déranger ou d'endommager, cueillir ou enlever, en tout temps, les œufs d'aucune espèce de gibier à plume. Les vaisseaux ou chaloupes employés à déranger ou cueillir ces œufs peuvent, ainsi que les œufs, être confisqués et vendus.

A partir du premier septembre, il sera permis de chasser, tuer ou prendre le chevreuil et l'orignal. Cette chasse est prohibée entre le premier jour de janvier et le premier jour de septembre, sauf dans les comtés d'Ottawa, de Labelle, de Témiscamingue et de Pontiac, où il est défendu de chasser ces animaux entre le

premier décembre d'une année et le premier octobre de l'année suivante.

Il est défendu de chasser les animaux ci-haut mentionnés avec des chiens, mais il est permis de chasser le chevreuil avec des chiens, entre le 20 octobre et le premier novembre.

Il est défendu de tuer ces animaux dans les rivières (yading) ou de profiter de la route de la neige. Il est également défendu en tout temps de tuer la femelle de l'orignal, les faons ou les brequarts de moins d'un an. Il faut avoir un permis du département de la colonisation, des mines et des pêcheries, pour transporter ces animaux par chemin de fer ou autrement. L'honoraire de ces permis ne doit pas excéder cinq piastres.

Nul ne peut chasser, tuer ou prendre vivants, pendant une saison de chasse, plus d'un orignal, deux chevreuils et deux caribous. Cependant le ministre peut accorder, sur un paiement de \$5, un permis autorisant de tuer au plus trois caribous et trois chevreuils additionnels.

La chasse du castor est prohibée entre le premier avril et le premier novembre. Il est en outre défendu de chasser le vison, de la lotte, de la martrou, du pékan, du remard et du chat sauvage. Celle du lièvre est défendue entre le 1er février et le 1er décembre, et celle de l'ours entre le premier juillet et le 20 août. La chasse du rat musqué n'est permise que durant le mois d'avril.

Il est défendu:

- 1. De chasser, tuer ou prendre: (a) Les bécasses, les bécassines, les pluviers, les courlis, les chevaliers et les maubèches, entre le premier jour de février et le premier jour de septembre de chaque année; les perdrix grises et de savane, entre le quinze jour de décembre et le premier jour de septembre de l'année suivante, et les perdrix blanches (ptarmigan), entre le premier jour de février et le premier jour de novembre de chaque année; (b) La macreuse, etc.; (c) Les macreuses, les sarcelles ou les canards sauvages d'aucune espèce, excepté les harles (bec-cies), les huards et les goélands, entre le premier jour de mars d'une année et le premier jour de septembre de la même année.

(6 Ed. VII, ch. 19, art. 3)

# Nouvelles de St. Jérôme

## Affaires municipales

Le conseil municipal a siégé hier soir. Le maire a annoncé que la compagnie Rideau Show, à laquelle la ville avait fait une offre pour venir s'établir ici, est en liquidation volontaire. Les actionnaires ont pris cette décision ces jours derniers. Nous n'avons pas d'autres renseignements pour le moment. C'est donc l'ajournement sine die d'un beau projet dont la réalisation nous a toujours paru bien incertaine. La proposition suivante a été adoptée:

«Attendu que ce conseil reçoit des rapports constants que les ouvrages effectués par la «Contractors Limited», au barrage en bet et autres travaux d'installation à pouvoir électrique au «Rivide Maillé», menacent ruine, que l'avisé légid reçoit immédiatement instruction de s'aboucher avec des ingénieurs et contracteurs et hommes de l'art compétents pour faire examiner les travaux et faire rapport.»

— M. Adolphe Labelle a été nommé «un chef des pompiers en remplacement de M. Aulard G. roux, démissionnaire.

M. Labelle recevra \$10. par semaine.

— Il a été question de l'engagement de M. Dufour comme surintendant du département de l'électricité de notre ville.

M. Dufour n'entrerait en fonctions que lorsque toute installation électrique sera terminée. Son salaire serait de \$1 000 par année. Ce contrat sera révisé et signé lundi prochain.

M. Dufour nous semble être un homme bien qualifié pour occuper cette position. D'un autre côté, le conseil doit être sûr de sa compétence et de définir bien exactement les obligations de cet engagement.

La Compagnie de papier Rolland a besoin immédiatement de 40 filles. S'adresser aux usines de Sainte-Adèle.

— Par ce temps de complète obscurité dans nos rues, le soir, il importe de se munir d'une bonne lampe électrique, à un prix raisonnable. On peut s'en procurer à la librairie Prévost.

— M. Groux, autrefois gérant de la banque d'Hochelega, de Saint-Jérôme, et maintenant de Sorel, était ici dimanche dernier.

— Un grand Euche est organisé à Lesage, au bénéfice de la chapelle érigée à cet endroit. Ce concours de cart s'ouvrira le samedi, 10 octobre prochain.

— Une assemblée générale spéciale des actionnaires de la Compagnie nationale manufacturière de pianos de Saint-Jérôme, est, comme on nous le fait savoir, le jeudi, 25 septembre courant, à 3 heures de l'après-midi, à la maison factrice même, pour affaire urgente.

— Le vendredi, 5 septembre, l'épouse de M. J. Albert Lepage a donné le jour à une fille qui a reçu au baptême les noms de Marie-Alexandrine-Rosalinde, Parrain et marraine, M et Mme Albert Richard, oncle et tante de l'enfant.

— L'heureux gogant de l'incubateur «Cyphers» appartenant à M. J. Albert Lepage, et dont le tirage a eu lieu le lundi, 8 septembre, a été M. Emile Maillé, constable, de Montréal.

— M. Charles Lorrain est à faire subir de grandes améliorations à la mai ou occupe depuis trois fois par M. Ed. Langlé, rue Saint-Georges, et dont il a fait l'acquisition.

M. Lorrain y transportera bientôt son domicile et son bureau.

— Lundi dernier, M. Frank Savard, chef de notre concitoyen M. Joseph Sward, et fils de gare du Nord-Canadien à New Glasgow, épousa Mlle Pauzé, fille de M. Pauzé de New-Glasgow.

Nous offrons nos vœux de bonheur les plus sincères à M. et Mme Frank Savard.

— Le conseil de ce comté a siégé mercredi sous la présidence de M. C. Oublier, préfet. Le conseil a décidé de faire construire un trottoir en ciment devant le palais de justice. Le contrat a été donné à M. Edouard Drouin pour la somme de \$25.

Les travaux sont déjà commencés.

— Une partie de bis-boul a été jouée, dimanche dernier, par les clubs «Jérôme» et «St. Germain» de Saint-Laurent.

Au début, on crut que la victoire serait remportée par le «Saint Germain» mais les choses

ont vite pris une autre tournure. Notre club est resté victorieux par 9 points contre 1.

— Grande ouverture de la saison des modes d'automne, chez Mlle Brunet.

Les dames et les demoiselles sont cordialement invitées à aller voir cette exposition de modes qui sera certainement merveilleuse et d'un goût très artistique.

Cette fête de l'élegance féminine commencera le samedi, 13 du courant.

Les dames y trouveront le choix le plus complet, le plus varié et le plus remarquable des dernières créations de la mode dans les chapeaux, ornements, fleurs, plumes, etc.

Toute femme soucieuse d'être bien mise ne doit pas manquer de visiter cette exposition chez Mlle Brunet, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme.

— On vient de terminer en face de chez le Dr Henri Prévost, un superbe trottoir en ciment.

— Plusieurs belles terres à vendre et argent à prêter. J.-E. Parent, Saint-Jérôme.

— C'est mardi prochain, 16 septembre, l'ouverture de la sensationnelle exposition des modes d'automne chez Mme Lambert, rue Labelle, Saint-Jérôme.

Tout fait prévoir que ce sera un événement essentiellement mondain; quantité, choix et beauté des chapeaux exposés, ornements de la plus grande nouveauté, fleurs variées, plumes, rubans, etc.

On y trouvera aussi des bonnets de tous prix pour enfants.

Comme chaque automne, les élégantes trouveront au gracieux salon de modes de Mme Lambert et le choix de chapeaux le plus complet, le plus varié et le plus remarquable.

Les prix... A la portée de toutes les bourses.

— Que le public de Saint-Jérôme et le public voyageur remarquent bien que l'Hôtel Bellevue tenu par M. LAPOINTE est très recommandable sous tous les rapports.

Site enchanteur, vue sur la rivière du Nord; 118 et 120 rue Labelle.

Table excellente, chambres spacieuses, éclairées fort bien aménagées. Un omnibus est à la disposition des voyageurs à l'arrivée et au départ de tous les trains.

A VENDRE: Un piano à queue Stainway. Instrument de première qualité et en parfait ordre.

Prix réduit. S'adresser au bureau de L'AVENIR DU NORD.

AVEC Un Dollar vous pouvez acheter un compte d'épargne «Débentures Hypothécaires». Payez quand et comme vous voulez. N'acceptez plus 3% — Doublez votre revenu — c'est doubler votre richesse.

Actif \$3,000,000.00. Livret mailé gratis à n'importe quelle adresse.

MARCEL TRUST CO. LIMITED (MONTRÉAL)

Docteur Philippe Demers Chirurgien - Dentiste. Angle des rues Sainte-Anne et Saint-Louis, En face de l'hôtel Beaulieu, SAINT-JEROME, P. Q. Téléphone 74. Bureau ouvert tous les jours excepté le lundi.

Nécrologie. Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme veuve J.-B. de Villemure, née Marguerite Loupret. Elle avait 77 ans et était restée au lit par la maladie depuis quelques semaines. Avec Mme de Villemure disparaît encore un morceau du passé de Saint-Jérôme. Elle était une des rares survivantes de la vieille génération.

Depuis un demi-siècle elle habitait notre ville qu'elle a vu grandir et prospérer. Elle était restée très attachée au passé dont elle parlait toujours avec émotion.

Les nombreuses et grandes qualités de Mme de Villemure lui ont assuré l'amitié de tous ceux qui l'ont connue.

Elle était originaire de Saint-Jean, P. Q. C'est en 1858 qu'elle fut épousée en secondes noces par M. J.-B. de Villemure, notaire et plus tard conseiller législatif.

Elle laisse trois filles et un fils: M. D'Assise de Villemure, Mme Pierre Simard, Mme veuve Daniel Longpré, Mme Sylvio Lebel, et plusieurs petits-enfants.

Un très grand nombre de témoignages de sympathie ont été déposés sur sa tombe, entre autres: une couronne de fleurs par M. et Mme J. B. Rolland;

Des offrandes de messes par l'hon. Bruno Nantel et Mme Nantel, M. et Mme C. de Martigny, M. et Mme Orsali, le Dr et Mme Henri Prévost, M. et Mme J.-E. Prévost, M. et Mme P.-A. Longpré, M. et Mme Arthur Michaud, M. et Mme C.-E. Marchand, M. et Mme Jean Simard, la famille Edouard Marchand, M. Rodrigue Deschambault, M. Sylvio Lebel, Mme Jos. Laporte, la famille de Villemure, Mlle Yvonne Popin, Mlle Françoise Simard, Mlle Germaine Simard.

Des bouquets spirituels par Mme P.-E. Petit, Mme Wilfrid Grignon, Mlle Laura Laporte, Mlle Yvonne Laporte.

Les obsèques de Mme de Villemure ont eu lieu en notre église paroissiale, le mercredi 10 septembre.

Une foule d'amis escortèrent le char funéraire et assistèrent au service religieux. Tous les notables de Saint-Jérôme étaient présents.

Les porteurs des coins du poêle furent MM. William Scott, J.-M. Richard, Edouard Marchand, Octave Bélanger, Siméon Monette et Antoine Baudry.

Nous prions la famille de la regrettée disparue d'accepter l'expression de nos vifs et profondes condoléances.

BRUNETTE

La Minerve. 3 septembre 1912. Les touristes retournent silencieusement à leurs domiciles. Tous se promettent bien de revenir, l'an prochain, parce que leur séjour ici fut des plus agréables.

M. Narcisse Girard souffre d'une grave inflammation de pommoux, son état est désespéré. Sa fille Olyette et son fils Joseph, de Claremont, N. Y., sont arrivés ici hier.

M. Séverin Létourneau, avocat, de Montréal, et Mme Létourneau sont au club Chapeau.

Contre la Fatigue. si vous êtes abattu, courbaturé, déprimé, quelques doses prises suivant les directions de POUDRES NERVINES de MATHIEU.

exemples d'Opium, de Morphine, de Chloral, ou autres drogues dangereuses, feront disparaître ces fâcheux symptômes en quelques instants.

25 cts la boîte de 18 Poudres. En vente partout.

TOUX REBELLE avec le SIROP MATHIEU.

au Gaudron, à l'Hôtel de Fête de Monre et aux autres Extraits Médicinaux, qui soutient et guérit.

EN VENTE PARTOUT. CIE J. L. MATHIEU, PROPRIETAIRES, SUDBROOK, P. Q.

On n'est jamais trop vieux pour guérir. LES PILULES MORO POUR LES HOMMES Rendent sûrement la santé aux hommes de tous les âges.

On a grand tort de se croire trop vieux pour guérir même d'une maladie chronique, négligée ou invétérée. Un bon traitement bien appliqué peut presque toujours triompher du mal. L'essentiel est de frapper à la bonne porte et de prendre le bon remède. Le meilleur moyen de tomber juste, c'est de s'informer auprès des personnes qui ont souffert du même mal que vous et qui ont été guéries. Ce qui leur a fait du bien, peut vous en faire aussi. C'est pourquoi nous publions tant de témoignages qui nous sont adressés au sujet de guérisons par les Pilules Moro. Tout le monde peut lire ces lettres et voir de quoi le malade souffrait, les douleurs qu'il éprouvait. Si les Pilules Moro l'ont guéri, vous pouvez être sûr qu'il en sera de même pour vous.

Ainsi, quand vous lirez cette lettre de M. Louis Lavoie, de Littleton, N. H., que vous trouverez ci-après, vous verrez que c'est bien ainsi que les choses se passent.

COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue St-Denis, Montréal. Messieurs,

Quand je pense que j'ai souffert si longtemps de la maladie de rognons, lorsque j'avais le remède à ma portée, puisqu'il m'a suffi d'acheter quelques boîtes de Pilules Moro pour être radicalement guéri, je sens que je me dois à moi-même et à mes semblables et que je vous dois aussi, de faire connaître au public ma guérison et de faire savoir les merveilleux effets de vos pilules, pour que d'autres, qui souffrent comme j'ai souffert, n'aient pas la mauvaise fortune de traîner aussi longtemps leur maladie et de souffrir autant que j'ai fait, quand il leur serait si simple et si peu coûteux de se guérir.

Depuis l'âge de vingt ans je souffrais d'un mal de rognons très grave et qui était en passe de devenir chronique. J'avais longtemps négligé de me faire soigner et un moment est venu où je tombai comme une masse au milieu de la journée, parfaitement éreinté. J'étais alors obligé de quitter mon travail durant quelques jours. Cela m'arrivait assez souvent. J'étais devenu très faible, je souffrais nuit et jour de douleurs dans les reins. J'avais suivi plusieurs traitements et fait des frictions au niveau des reins avec des liniments de toute nature, mais les souffrances ne voulaient pas céder. Tous les membres me faisaient mal, mes jambes et mes chevilles surtout étaient très douloureuses. La nuit je ne savais comment me mettre pour reposer et le matin j'avais beaucoup de difficulté à me lever. J'étais très inquiet de voir mes forces s'en aller; j'étais résolu de faire quelque chose pour me guérir.

J'avais lu dans un journal le témoignage de quelqu'un que je connaissais et qui affirmait



M. LOUIS LAVOIE, J Meadon, Littleton, N. H.

avoir été guéri du mal de rognons par les Pilules Moro. Je lui écrivis pour savoir si cette information était exacte et il me répondit que rien n'était plus vrai et me conseilla fermement de faire usage de ces bonnes pilules. Cela me décida complètement je voulais en faire l'essai et j'eus aussitôt un grand regret de n'avoir pas commencé plus tôt à faire usage de ce merveilleux remède.

J'en avais à peine pris quelques boîtes que j'éprouvais une grande amélioration. A la deuxième boîte je n'étais plus le même homme; la sensibilité au dos disparaissait, mes douleurs s'évanouissaient, il me semblait que je rajouvissais; j'avais recouvré, en quelques semaines, la vigueur et la souplesse perdues depuis longtemps.

Maintenant, je considère les Pilules Moro comme ma plus grande sauvegarde; j'ai encore rarement des petites attaques aux reins, mais aussitôt que je me sens touché, je prends des Pilules Moro et immédiatement tout disparaît comme par enchantement. Je puis témoigner, par expérience personnelle, que les Pilules Moro sont d'une parfaite efficacité pour le mal de rognons et un remède merveilleux.

Acceptez l'hommage de ma reconnaissance. LOUIS LAVOIE, 9 Meadon, Littleton, N. H.

CONSULTATIONS GRATUITES.—Hommes malades, venez voir les Médecins de la Compagnie Médicale Moro ou écrivez-leur, ils vous indiqueront les moyens de vous guérir. Ils donnent leurs conseils gratuitement et leurs prescriptions sont à la portée de toutes les bourses. Leurs bureaux, au No. 272 rue Saint-Denis, Montréal sont ouverts, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, le mardi et samedi, et jusqu'à 6 heures les autres jours.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c. pour une boîte, \$2.50 pour six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

Mme A. Bélanger, d'Ottawa, est chez son père, M. C. Prévost, depuis trois semaines, avec ses enfants.

Mlle Alice et Jeannine Létourneau sont parties ce matin pour une promenade chez les parents de leur père à Saint-Constant. Elles assisteront au congrès eucharistique de Sainte-Thérèse. Elles doivent aussi aller à Saint-Jovier, à New Glasgow, à Sainte Monique, et à Saint-Jérôme.

Nous leur souhaitons un excellent voyage. — M. C. Prévost et sa femme sont allés à l'exposition de Québec. Ils sont revenus enchantés de leur voyage.

BRUNETTE

L'Ecole commerciale pratique Lalime Ltée

DE SAINT-HYACINTHE

En outre de ses cours déjà nombreux et pratiques enseignés avec succès dans ses classes, L'Ecole commerciale pratique Lalime Ltée vient d'inaugurer l'enseignement de la TELEGRAPHIE COMMERCIALE, science qui offre aux jeunes filles surtout une brillante et lucrative carrière.

Professeurs expérimentés, outillage parfait, ameublement confortable, hygiène, ventilation complète, voir à la description de la classe qu'offre L'Ecole commerciale pratique Lalime Ltée.

Pour plus d'informations, s'adresser à B. LALIME, Principal

Homme vite guéri du lumbago

Il se sert de la Nerviline

Le cas de Harold P. Bushy

«Il y a trois ans, je découvris qu'un homme ujet au lumbago était aussi bien mort qu'en vie.» Ainsi commença la lettre aussi franche que reconnaissante de H. P. Bushy, bien connu dans le monde de la plomberie et de la ferronnerie.

«Une attaque n'attendait pas l'autre et mon lumbago devait être chronique. Je ne passais pas une journée sans que la douleur atroce et cruelle me torturât le dos. J'employai un gallon de liniments dièrs; pas un ne semblait pénétrer jusqu'au siège du mal. Je lus dans la PATRIE, de Montréal, quelque chose à propos de la Nerviline et je m'en procurai cinq bouteilles. C'est un remède merveilleux. Je ressentais son action adoucissante et curative chaque fois que j'appliquais. Quand le mal fut sous le contrôle de la Nerviline, je gagnai des forces et me refis le sang, en prenant du Ferrozone aux repas. Ce traitement me guérit parfaitement et je conseille fortement à quiconque se sert de liniments épais, blancs et huileux d'y renoncer et d'essayer un remède moderne, pénitent et un chasseur d'ours comme la Nerviline.

«Veillez publier ma lettre par tout le monde. Je veux que tout le monde entende parler de la Nerviline.»

Ne vous laissez pas leurrer par votre fournisseur et n'acceptez que la «Nerviline». Il est plus économique d'acheter une grosse bouteille de 50c pour la famille; bouteille échantillon 25c.

Clark's FEVES AU LARD CLARK. Cuites d'avance à la perfection, en têtes, farineuses, pleines de saveur. Réchauffez-les c'est tout.

Dans la Cour supérieure, province de Québec, district de Terrebonne, No. 57. — Dame Victoria Cousineau, de la paroisse de Saint-Canut, dument autorisée à ester en justice, épouse commune en biens de Martial Lablanc, ci devant cultivateur du même lieu et maintenant absent en lieux inconnus, demanderesse; vs. ledit Martial Labelle. Une action en séparation de corps et de biens a été instituée le 19 août 1913.

Sainte-Scholastique, 19 août 1913. PREVOST & MARCHAND, Procureurs de la demanderesse

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Sainte-Scholastique, 25 août 1913. GRIGNON & FORTIER, Protonotaire Cour supérieure

Rado. enlève les vilains poils follets du VISAGE, du COL, et des BRAS; IL AGIT INSTANTANÉMENT PARTOUT OU ON L'APPLIQUE, laissant la plus belle peau, nette et douce. EL-RADO est un dépilatoire absolument sûr, scientifiquement préparé et parfaitement éprouvé. Une seule application d'EL-RADO en démontre la supériorité. PRIX \$1.00 LA BOUTEILLE DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES OU DIRECTEMENT DE. The Lyman Bros. Co., Ltd., Toronto—Distributeurs au Canada. Demandez une brochure d'informations précieuses, envoyée gratis. Piquem Mfg Co. 37E, 28 St. N.Y.

A VENDRE: Un clavignraphe Smith Premier, avec sa table, en parfait ordre. Prix excessivement bas. S'adresser au bureau de L'AVENIR DU NORD.

Sainte-Adèle

M. Oisias Dépaty, dit Forget, un vieillard de 65 ans, était à préparer la nourriture de ses porcs, quand, en se retournant, il se cassa la jambe. D'un coup d'un an, il marchait avec difficulté, mais on était loin de croire que pareil accident lui arriverait sans cause apparente. M. Forget est sous les soins du Dr Porrier qui trouve cet accident presque inexplicable. Il y a vingt ans le vieillard avait dû subir l'amputation d'un bras broyé dans une machine à battre. Nos sympathies.

M. Maguire B. Laheur, qui était dangereusement malade, la semaine dernière, va mieux aujourd'hui.

Nous apprenons avec regret que M. P. O. Falardeau vient de cesser son commerce de boucherie, à cause de l'état de santé de sa femme. On dit qu'il veut ouvrir un restaurant. Tant mieux, car le besoin d'un tel établissement se fait sentir.

Lors de notre exposition de chevaux ardennais, l'hon. M. Nantel a dit qu'il regrettrait de voir l'agriculture en souffrance, presque dédaignée, presque abandonnée, et que l'industrie laitière diminuait d'importance. Il est vrai qu'on a moins de beurriers et de fromageries qu'il y a dix ans, mais il se vend plus de lait et de crème aux touristes et à Montréal. Mais à tout considérer, je crois qu'il y a moins de vaches et que le goût pour l'agriculture a diminué.

Cette semaine, j'entendais un cultivateur, descendant d'une vieille famille d'agriculteurs, manifester le désir de vendre sa terre parce que tous ses fils le laissent soit pour la ville, soit pour l'usine. "Que dirait ton père, lui dis-je, s'il voyait la terre paternelle, défrichée il y a 60 ans, passer dans des mains étrangères?" "Réponds, mon garçon." "Voici mon fils, répondit-il, sur qui je comptais pour passer une heureuse vieillesse comme mon père en a passée chez moi. C'est lui qui décidera de mon sort." Le jeune homme se contenta de hausser les épaules.

Que voulez-vous! Aujourd'hui on a peur du mariage, on ne se marie plus comme autrefois à 18 ou 20 ans. Lisez l'histoire de ceux qui célèbrent leurs noces d'or ou de diamant et qui ont laissé quatre ou cinq générations: ces femmes se sont mariées à 15 ou 16 ans, leurs maris avaient 18 ou 20 ans, et grand Dieu! ils n'attendaient pas la fortune pour fonder un foyer. En ce temps-là on ne craignait ni famine, ni famine. Aujourd'hui on veut jouir de la vie et on considère le mariage comme un obstacle à cela.

M. Nantel n'a pas paru apprécier les remarques de M. A.-L. Gareau qui ne s'est pas gêné pour condamner les vaches Jersey. En principe, on ne peut approuver cet élevage, car il est reconnu que ces vaches sont prédisposées à la tuberculose, à cause de leurs croisements répétés avec le même sang.

Une chose certaine, c'est que la vache Jersey canadienne est le type de la bonne vache laitière. Elle est bien connue à Saint-Jérôme. Moi-même j'en ai eu une de mon ami, M. Emile Plante, qui me donne depuis trois ans, dans la période de lactation, 40 livres de lait par jour.

L'hon. M. Nantel, dans ses remarques, s'en est tenu à l'agriculture, aux moyens d'attacher nos compatriotes à la culture du sol, à la culture des arbres fruitiers, à l'industrie laitière.

M. Nantel a insisté sur la fusion des deux sociétés d'agriculture du comté. Nul doute que cette union se fera dans un avenir prochain, mais, auparavant, la concorde devrait régner dans le sud du comté.

M. Nantel félicite nos cultivateurs sur l'élevage du cheval, et il accorde trois primes de \$10 pour le plus beau cheval ardennais. La prime de Saint-Jovite a été accordée à M. W. R. Lapointe; celle de Sainte-Agathe, à M. Joseph Legault, de Sainte-Lucie; celle de Sainte-Adèle, à M. Jos. Legault, de cette paroisse.

M. le Dr Grignon admet qu'une seule Société serait plus avantageuse pour tout le monde, mais on n'a pu encore s'entendre sur le choix définitif du site des bâtisses permanentes à Saint-Jérôme. Qu'on règle cette question et celle de l'amélioration de la race chevaline ardennaise dans le nord du comté et je crois que la fusion des deux sociétés sera vite réglée. (1)

M. le Dr Dauth, M. V., a parlé avec science sur la tenue des étables, M. Simard sur les céréales, M. A.-L. Gareau, sur l'agriculture en général, et M. Pasquet sur l'élevage des vachaltes.

Plusieurs cultivateurs ont examiné avec beaucoup d'intérêt les céréales et les animaux du char-exposition.

Cette visite et ces expériences ont laissé de bons souvenirs dans l'esprit de nos cultivateurs qui en ont apprécié l'importance de plus en plus.

Une poulette du 15 avril, appartenant à Mme B. Domry, pond régulièrement depuis le 4 septembre.

C'est assez extraordinaire pour une poulette de cet âge, pondant à 4 mois et 4 jours. C'est en faisant couver des œufs de telles poulettes qu'on parvient à faire de bonnes pondueuses.

La collecte dans l'église pour le congrès eucharistique de Sainte-Thérèse a rapporté \$30. Ce n'est pas une fortune mais après tout, pratiquement à d'autres paroisses du comté, ce n'est pas si mal.

Que L'AVENIR DU NORD veuille donc publier les collectes du comté paroisse par paroisse. Nous ne demandons pas cela pour humilier qui que ce soit mais dans le but de stimuler la générosité des fidèles. Comme lors de la visite de Sa Grandeur, nous aurions été heureux de connaître le montant de la quête de chaque paroisse.

Il y a une quinzaine de garçons partis pour les collèges de Montréal, Sainte-Thérèse, l'Assomption et Saint-Jérôme.

Au couvent et au collège de Saint-Jérôme, il y a des élèves qui n'ont pu entrer faute de places. C'est pour le coup que les collèges vont s'agrandir ou se multiplier.

Lynx

GRATIS! GRATIS!

Durant le mois de septembre 1915 nous distribuons avec la prime régulière à nos clients qui envoient une (1) douzaine de sacs vides de farine préparée XXX de 6 livres, un calaire en nickel, et pour trois (3) douzaines de sacs de 6 livres, un bol à fruit en verre coloré avec pied.

BRODIE & HARVEY, 14 rue Bleury MONTREAL

(1) Notre correspondant fait erreur ici, car le site des édifices permanents des expositions agricoles a été définitivement fixé, choisi et autorisé à Saint-Jérôme.

Quimet & Lesage

Ingénieurs civils  
Arpentiers Géomètres

76, rue Saint-Gabriel  
MONTREAL

A louer: Un local pour bureau, situé près de la librairie Prévost, rue Sainte-Julie. S'adresser à M. J.-E. Prévost.

Sirop du Dr Fred Demers pour les enfants

est un trésor pour le sommeil, la dentition, contre les coliques, la diarrhée, et pour tous les besoins des bébés et enfants. Demandez-le toujours. En vente partout et au dépôt, 309a rue Saint-Denis, Montréal.

U. Lepage, MARCHAND DE MEUBLES



En face du Marché,

Constamment en magasin un très beau choix de meubles, tels que:

Ameublements (sets) de salon, de salle à manger de chambre à coucher, de cuisine, etc. Lits-corniche Couchettes en fer, Sommier, Meubles de fantaisie Matelas, Oreillers et Lits de plume.

SPECIALITÉS: Réparation de meubles de tous genres. — Encadrement de gravures, etc. LE TOUT A TRÈS BAS PRIX.

167, rue Saint-Georges

Saint-Jérôme

S. G. LAVIOLETTE

Marchand de Ferronerie, Peintures, Vernis, Faïence, Poterie, etc



Courroies pour moulins de toutes sortes Scies rondes, Coffres-forts, Poèles, Charbon, Horloges

Poèles en acier Oxford, Chancellor Poèles Royal favorite.

Nous donnons avec chaque poêle vendu un certificat garantissant parfaite satisfaction.

Assortiment considérable de Montres à des prix défiant toute compétition.

Lampes électriques de très qualité à 25 cts.

Dynamite, Poudre à fusil.

S. G. Laviolette

Coin des rues Ste-Anne et St-Georges

Contractors Limited

Entrepreneurs

Installations hydrauliques et électriques

Travaux municipaux

Trottoirs et Pavages

Travaux en béton et béton armé

Construction de moulins,

Aqueducs, Egoûts,

etc., etc.

Main 1824 — Chambre 21

204, rue Saint-Jacques MONTREAL

J. - C. LAROCQUE

Tanneur et commerçant de peaux

Rue Saint-Joseph. SAINT-JEROME

Charbon! Charbon!

M. J.-D. Fournelle est prêt à recevoir dès maintenant des commandes de charbon pour l'hiver prochain. Il représente à Saint-Jérôme et dans les paroisses environnantes la compagnie "The Hart & Adair Coal Co." qui vend le charbon Lackawanna Anthracite et Bituminus. N'attendez pas que le charbon soit rare et plus cher; empresses-vous de donner votre commande.

Dr HENRI DORVAL

Spécialiste pour les yeux, les oreilles, le nez et la gorge, (Lunettes)

Des hôpitaux de Vienne et de Berlin, Ex-monteur interne d'ophtalmologie de l'Hôtel-Dieu de Paris, assistant à Nazareth,

Sara à Saint-Jérôme, au Château Larose, les 1er et 3ème dimanche de chaque mois, de 11 h. à midi et de 2 à 4 h.

451, rue Saint-Denis - - - Montréal

Nos Dents



Sont très belles et les meilleures. Elles sont naturelles, invisibles. GARANTIES. Grand de satisfaction à tous.

Institut Dentaire Franco-Américain (INCORPORÉ) 163, rue Saint-Denis, Montréal



LE PLUS CELEBRE DES VINS TONIFIQUES & APERITIFS FRANÇAIS

Il n'y a qu'un véritable

"DUBONNET"

Un nom seulement sur la bouteille

"DUBONNET"

Méfiez-vous des imitations

L. CHAPUT, FILS & CIE LIMITEE

Agents pour le Canada, Montréal.

Canadien Nord de Québec

DEPART DE SAINT-JEROME

Pour Montréal, excepté le dimanche 5 45 a. m.

Pour Ottawa " 7 48 p. m.

Pour Joliette " 9 12 a. m.

" Hawkesbury, le vendredi... 8 57 a. m.

" Huberdeau, excepté le vendredi et le dimanche... 5 45 p. m.

" Huberdeau, le lundi et le jeudi... 10 00 a. m.

" Huberdeau, le vendredi... 7 00 p. m.

" Huberdeau, le samedi... 3 08 p. m.

J. DUNNIGAN, agent - - - Saint-Jérôme

SURVEYER & FRIGON INGENIEURS CONSEILS INSTALLATIONS HYDROELECTRIQUES Expertises, Levés de plans, Estimations et Projets, Rapports techniques et financiers 55, Beaver Hall Hill MONTREAL Téléphone: 5170

Cachets du Dr Fred Demers

Guérison en 5 minutes de tous maux de tête. Ce sont les seuls vraiment bons. Exiger toujours le nom du Dr Demers gravé sur chaque cachet. En vente partout. Dépôt: 309a, rue Saint-Denis, Montréal.

Le Gaulois le plus grand journal français (France) Directeur: Arthur Meyer. Publie chaque mardi un supplément contenant les correspondances de France et de l'étranger, et, chaque samedi, un supplément littéraire illustré, gracieux pour ses abonnés. Abonnements: Union postale: Gaulois quotidien, un an, \$14.50; Gaulois du Dimanche, seul, un an, \$3.00.

Banque des Marchands DU CANADA

FONDÉE EN 1864 PAR CHARTRE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Capital versé..... \$ 6,747,680

Fonds de réserve..... 6,559,478

Total des dépôts..... 63,494,580

Total de l'actif..... 84,116,907

Cette institution est une des banques les plus anciennes et les mieux connues du Canada.

Ayant 195 succursales réparties entre Halifax et Victoria, et des correspondants dans toutes les autres localités, elle offre des avantages exceptionnels pour la collection et l'échange.

Argent prêté aux cultivateurs à des taux raisonnables.

Billets de vente négociés aux conditions les plus avantageuses.

Departement d'Epargne On y reçoit des dépôts de \$1.00 en montant et l'intérêt est alloué au plus haut taux courant.

SUCCURSALE SAINT-JEROME J.-N. LORRAIN, Gérant

SANTAL CAPSULES MIDY Indispensable, d'une pureté absolue, guérit en 48 HEURES les écoulements qui exigent autrefois des semaines de traitement par le copahu, le cubèbe, les opiatés et les injections.

J.-M. DORION, agent général pour la Union Assurance Society, (A. D. 1714) actif \$23,500,000, dépôt au Canada \$425,000, pour garantir les pertes causées par le feu, est à Saint-Jérôme toutes les semaines

A. - P. LAPLANTE

Agent d'Assurances

Fait la collection, la comptabilité et les travaux de clavier.

16, rue Sainte-Julie Saint-Jérôme, P. Q.

La meilleure politique

à suivre pour devenir riche, c'est de faire de l'épargne.

Banque d'Hocheleaga

prendra soin de vos économies et les fera fructifier.

Votre argent est toujours à votre disposition; vous pouvez le retirer en tout temps sans avis.

DIRECTEURS J.-A. Vaillancourt, président Hon. F.-L. Beique, vice-président A. Turcotte, E.-H. Lemay, Hon. J.-P. Wilson, Lt.-Col. C.-A. Smart A.-A. Larocque

Beaudry Leman, Surint. des agences

Capital autorisé . . . \$4,000,000 Capital payé . . . \$3,000,000 Fonds de Réserve . . . \$3,000,000

Succursale St-Jérôme F. VEZINA, Gérant

EAU MINERALE ST-LOUIS

Naturelle, Effervescente, Marque Trèfle Rouge.

Chopines, Pintes Bouchon de Liège

L. Chaput fils & Cie Limitée

Distributeurs pour le Canada

P. SIMARD SAINT-JEROME, P. Q.

La meilleure maison et la plus considérable au nord de Montréal

Epicerie, Grains, Fleur, Fruits

La maison Pierre Simard représente les meilleures marques de

Vins et Liqueurs.

COGNAC César Collin, Léo Rémy, Jean Fabert, Hamel Gentibert, Cousin frères, Sonac & Cie, Jean Ra... Leveillier, J.-G. Monette & Cie, Hennessy, Martel

WHISKY Gouernam and Wort, Club Rye Whiskey, Seagram Rye Whiskey

LIQUEURS FINES Benedictine, Crème de menthe, Cacao, Curaçao, Maraschino, Kirsch, Kummel, Anisette, Grenadine, etc.

Rhum St. Georges, Black Joe

Scotch John Dewar, Ussher, McArthur, Mountain Dew, Old Mellow,

Vin Claret: Barton & Guestier, Sauterne.

La Caisse d'Economie des Cantons du Nord Saint-Jérôme

Fait toutes sortes de transactions d'argent Escompte les billets de commerce et les Billets d'encan

Fait toutes espèces de collections

Craines émises sur toutes les parties de l'Amérique

Craines des pays étrangers encaissées au taux le plus bas.

Intérêts alloués sur dépôts.

R. DESCHAMBAULT, Gérant

L'AVENIR DU NORD est publié à Saint-Jérôme, P. Q. par J.-E. Prévost fils, éditeur propriétaire.

J.-E. LEDUC

MARCHAND-TAILLEUR

OUVRAGE GARANTI, FAIT RAPIDEMENT, AVEC SOIN ET AVEC GOUT

Habits, Pardessus de printemps

d'après les modes les plus nouvelles.

Choix considérable de TWEEDS

On ne peut trouver mieux même à Montréal

PRIX RAISONNABLES

Nouvel édifice construit rue Sainte-Anne, près de la rue Saint-Georges

Téléphone No. 56 SAINT-JEROME, P. Q.

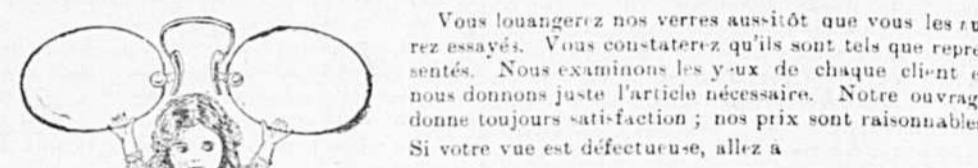
Résidence, 45 Canton St. Phone 1801 W. MANCHESTER, N. H.

Résidence . . . . . 2138 Manco Phone St. Louis 471

Joseph de Champlain J. D. H. Globensky

MARCHANDS DE LIMITES A BOIS AGENTS D'IMMEUBLES ET D'ASSURANCES SUR LA VIE

Bureau: 62 Saint-Jacques MONTREAL



L'Institut d'Optique 144 Est, rue Ste-Catherine MONTREAL

VOIR ET CONSULTER Le Spécialiste Beaumier Le meilleur de Montréal

Prévost & Bédard

Liquidateurs de Faillites Règlements promptement effectués

Suite 506, Edifice Royal Trust 107, rue Saint-Jacques

Bell Tél.: Main 1056 MONTREAL

P. SIMARD SAINT-JEROME, P. Q. La meilleure maison et la plus considérable au nord de Montréal. Epicerie, Grains, Fleur, Fruits. La maison Pierre Simard représente les meilleures marques de Vins et Liqueurs. COGNAC: César Collin, Léo Rémy, Jean Fabert, Hamel Gentibert, Cousin frères, Sonac & Cie, Jean Ra... Leveillier, J.-G. Monette & Cie, Hennessy, Martel. WHISKY: Gouernam and Wort, Club Rye Whiskey, Seagram Rye Whiskey. LIQUEURS FINES: Benedictine, Crème de menthe, Cacao, Curaçao, Maraschino, Kirsch, Kummel, Anisette, Grenadine, etc. Rhum St. Georges, Black Joe. Scotch John Dewar, Ussher, McArthur, Mountain Dew, Old Mellow, Vin Claret: Barton & Guestier, Sauterne.

G. - A. LORRAIN

Agent général d'Assurances

SEUL SUCCESEUR DE FEU JOSEPH CORBELL

Agence des plus importantes compagnies d'assurances contre le feu du Dominion.

TÉLÉPHONE BELL No. 58

110, rue St-Georges, Saint-Jerome

ELIE MEUNIER

MANUFACTURIER Portes et Chassis, Jalousies, Moulures

Bois de charpente, Bois préparé, Tour-nage Découpage, etc.

Ancienne manufacture Limoges, près du moulin à farine de M. Jule Drouin ST-JEROME

HOTEL VICTORIA

J.-L. PATENAUD, Prop. Liqueurs et cigares de choix. Repas bien préparés et bien servis. — Grandes salles d'échantillons pour commis-voyageurs. — La voiture de l'hôtel se rend au départ et à l'arrivée de tous les trains.

Rues Labelle et Ste-Anne, SAINT-JEROME

Joseph FORGET

AVOCAT Sainte-Thérèse P. Q.